



éditorial

LES COLLECTIVITÉS LOCALES : GARANTES DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Une ville comme La Ferté-Macé assure des services à la population pour tout son bassin de vie. Pour la 1^{re} fois de son histoire, le coût de certains services va être financé, en partie par l'agglomération. Dans un contexte de nouvelles baisses brutales des dotations de l'état c'est une opportunité. S'il est trop tôt pour faire un bilan de notre adhésion à Flers Agglo, l'ouverture d'un point info habitat rue d'Hautvie pour aider les propriétaires à rénover leur logement est concrète. Des fonds vont être débloqués pour l'aménagement du quartier J. Prévert et les bailleurs sociaux vont nous présenter leur programme de reconstruction, pour accueillir de nouveaux habitants. L'antenne du service développement économique basée à la mairie de La Ferté-Macé s'appuie désormais sur l'ingénierie de l'agglomération. Une série de rencontres du Président Yves Goasdoué, avec les chefs d'entreprises est programmée. Dans le courant de cet hiver, des vélos électriques seront mis en location pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes. Un réseau de transports est prévu pour septembre 2018.

Toutefois, la nouvelle baisse des dotations annoncée par l'état limite nos marges de manœuvre. La suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages rendra les collectivités dépendantes de l'Etat. Elles s'appauvriront malgré les promesses de compensations. Un fois de plus, l'Etat demande aux collectivités d'assurer les services mais réduit leurs recettes pour épouser son déficit.

L'impact sur les subventions aux associations sera réel. Qui peut nier l'apport des associations et des bénévoles au dynamisme de la vie locale par la création de liens sociaux, l'invention de réponses innovantes à des attentes non satisfaites. Les emplois aidés coûtent moins cher qu'un chômeur longue durée. Ils remettent le pied à l'étrier de nombre de gens et sont source de valeur ajoutée primordiale dans les secteurs non marchands.

Il faut engager des réformes à la hauteur des changements entraînés par la révolution du numérique, de la communication et de la robotisation. Dans une économie de marché, la liberté d'entreprendre est fondamentale, il faut la renforcer. Dans le même temps, il faut redonner aux politiques publiques leur place. Si le développement économique des entreprises constitue l'élément majeur pour redonner espoir, il nous faut développer la vie sociale. Un des leviers est la réforme de la fiscalité pour augmenter les recettes de l'état, dans l'équité et la justice, en taxant les productions néfastes du point de vue social et environnemental. Il y avait bien, à une époque un taux de TVA à 33 % sur les produits de luxe. La souplesse dans l'organisation du travail des entreprises est une nécessité. Il faut l'accompagner de mesures permettant aux citoyens de vivre dignement, même avec un emploi précaire ou à temps partiel.

C'est à cette condition qu'une ville comme La Ferté-Macé pourra continuer à assumer son rôle d'animation et de soutien à la vie locale. ■

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé,
Vice-Président de Flers Agglo

www.lafertemace.fr



facebook.com/LaFerteMace



twitter.com/LaFerteMace61

Journal Municipal n°8



Ville de

La Ferté-Macé

événement

OCTOBRE AUX COULEURS DE POMME DE REINETTE ET POMME D'API

Une quinzaine d'animations sur l'alimentation et la santé est prévue du 12 au 27 octobre.

Vendredi 13

Atelier cuisine au CSCF* de 10 h à 12 h avec l'UNA.

Samedi 14

- Lectures à 11 h à la médiathèque (à partir de 4 ans).
- Atelier OPEN Arts plastiques de 15 h à 17 h au CSCF*.

Lundi 16

- Atelier cuisine au CSCF* de 8 h 30 à 12 h avec A DOM 61.
- Veillées lectures et chants contemporains à 20 h 30, salle Les Vibrations, rue P. Neveu.

Mercredi 18

Conférence Nutrition et sommeil « Est-ce que je vais bien dormir ce soir ? » avec la MSA d'Alençon, Mme Montambault sophrologue et Mme Bidart diététicienne. À 20 h, salle 12 en Mairie.

Jeudi 19

Banquet de la pomme. À 12 h au restaurant pédagogique du Lycée Flora Tristan, en partenariat avec l'Étape. 20 h : veillée chants et contes traditionnels, avec Mme Mary. Salle 5 Maison Bobot.

PENDANT LA QUINZAINE, des ateliers aux centres de loisirs, aux EHPAD du CHIC des Andaines, à la Résidence autonomie Le Val Vert. Aux menus, du restaurant scolaire municipal : pommes crues, cuites, sucrées, salées... La pomme présente également, chez les pâtissiers, traiteurs, restaurateurs partenaires de la quinzaine. JEUX : Quelle est donc cette pomme en vitrine ? et autre jeux... Avec Th. Pottier et l'Étape, réalisation d'un vidéo-reportage : producteurs cidricoles de père en fils. Une exposition permanente : les vitrines des pharmacies fertoises aux couleurs de la quinzaine alimentation et santé : Les bienfaits du vinaigre de cidre, de la pomme, du jus de pomme. L'alimentation ou la 3^e médecine.

* CSCF : Centre Socioculturel Fertois.

Depôt légal à parution
Tirage à 3500 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION : Imprimerie Compétit Beauregard S.A.

La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33

Papier 100 % recyclé.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine Gouault et Laurence Martin, Mme Annick Jarry, adjointe au Maire.

CONTACT : Service Communication, tél. : 02 33 14 00 44
Mail : communication@lafertemace.fr

Après le chocolat en 2016, le thème retenu cette année est la pomme : « Aux couleurs de pomme de Reinette et pomme d'Api ». La quinzaine se veut pédagogique et la participation de nombreux professionnels devrait aider chacun d'entre nous à **manger mieux, bouger plus et bien dormir**. Ouverture des animations le jeudi 12 octobre dès 10 h avec l'association ANIM'FERTÉ. Présente sur le marché, elle vendra des crêpes flambées au calva... puis à 20 h, projection du film de Naomi Kawase « Les délices de Tokyo » : *Les dorayakis sont des pâtisseries traditionnelles japonaises qui se composent de deux pancakes fourrés de pâte de haricots rouges confits. Tokue, une femme de 70 ans, va tenter de convaincre Sennaro, le vendeur de dorayakis, de l'embaucher. Tokue a le secret d'une pâte exquise et la petite échoppe devient un endroit incontournable...* – la séance sera suivie d'un débat animé par l'ERET (Espace Régional d'Éducation Thérapeutique – diététiciennes du CHIC des Andaines), la ligue contre le cancer (Dr Villeneuve) et les animateurs des ateliers cuisine. Salle Gérard Philipe, Le Grand Turc.

Vendredi 20

- 18 h 30 : Lecture d'un tableau « Le Banquet de la pomme » de E. Krug par N. Poirier. Salle 14 en Mairie.
- 19 h 45 : Conférence : « Le symbolisme de la pomme de l'Antiquité à nos jours dans les mythes, les récits fondateurs et leurs représentations artistiques. » par P. Fatus, artiste plasticien.

Samedi 21

Journée : Pilaison à l'ancienne et cuisson au four à bois à la ferme Le Grand Chemin de Madré, avec J.-Y. Moche et Y. Jeanne.

Dimanche 22

Conférence à 17 h 45, « Les bouilleurs de cru et traîquants de goutte dans le bocage bas-normand de 1945 à 1975 » par T. Féret, diplômé de recherche en histoire contemporaine (EHESS Paris) en partenariat avec l'UIA, salle Gérard Philipe.

Lundi 23

Animations autour de la pomme avec l'association Les Croqueurs de Pommes. Au CSCF*.

- De 10 h à 13 h : atelier cuisine et repas en famille avec A' dom 61.
- À 14 h : atelier sucré.
- À 15 h 30 : Visite de l'exposition de pommes, salle G. Rossolini.

Mercredi 25

- Atelier mémoire de 15 h à 16 h 30 au Val Vert.
- À 19 h soirée dégustations et découvertes « les accords tripes, andouilles, pommes et cidre » avec La Tripière Fertoise.

Jeudi 26

9 h 30/12 h : Vente de crêpes avec ANIM'FERTE sur le marché.

Vendredi 27

- À 17 h 30, Manger/bouger au CSCF*.
- À 17 h 45, « On bouge » avec J. Le Guen, animateur départemental association Siel Bleu.
- 18 h 30, apéritif aux saveurs fruitées et acidulées de la pomme offert par la municipalité.
- 19 h 15, pique-nique et avec Julien on bouge avant le dessert, on bouge après le dessert pour une bonne digestion.



Contacts utiles : CCAS : 02 33 37 28 41
CSCF : 02 33 14 14 83
Ciné Ferté : 02 33 37 52 81
Lycée Flora Tristan : 02 33 37 06 33
Médiathèque : 02 33 37 47 67
Salle Les Vibrations : 06 07 30 03 47.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Dépôt légal à parution
Tirage à 3500 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION : Imprimerie Compétit Beauregard S.A.

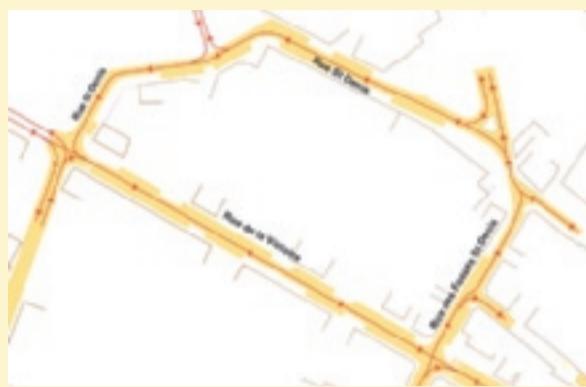
La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33

Papier 100 % recyclé.

travaux

CIRCULATION

Les travaux de mise en sens unique de la rue de la Victoire et de la rue St-Denis sont programmés pour le 4^e trimestre. Des places de stationnement supplémentaires seront créées. ■



LOGEMENT

Les travaux pour les logements de l'Éco Quartier de Clouet sont commencés. Ces logements BBC (basse consommation) comprennent 2 T3 et 4 T4 et sont destinés à la location. La gestion est assurée par le Logis Familial.

Contact : Logis familial – Permanence au 4, rue de la Teinture à La Ferté-Macé. Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 16 h. Mardi et jeudi de 10 h à 12 h. Tél. 02 33 37 44 45. ■

CONSERVATION DU PATRIMOINE

Le petit **calvaire de La Chanterie** près du bourg d'Antoigny sera rénové. Datant de 1845, il a failli être détruit dans les années 30 et grâce à la vigilance d'un Antoniacien, il existe encore aujourd'hui. ■

LA FIBRE ARRIVE À ANTOIGNY : LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

Dans le cadre du Plan Numérique Ornais, le sous-répartiteur (SR) d'Antoigny est désormais alimenté par la fibre optique : il s'agit de ce que l'on appelle une opération de « montée en débit » (MED). Avec le soutien financier du Département et de Flers Agglo, la MED de l'internet bénéficie à Antoigny et permet également d'avoir un impact favorable sur les communes voisines. Au total 134 lignes principales sont concernées dont 64 pour Antoigny. Toutes les lignes vont voir leur débit passer au-dessus de 8 Mbps dont 37 lignes à plus de 30 Mbps. Voilà de quoi booster l'internet et permettre à tous de surfer de façon rapide et efficace. Afin de faire évoluer leur offre, les usagers doivent contacter leur opérateur. ■

DES AIDES POUR VOTRE HABITATION

Les permanences OPAH, CEAU, ADIL sont regroupées dans un seul lieu, l'ancien laboratoire, rue d'Hautvie.

À partir du 7 septembre, l'ex-laboratoire d'analyses médicales, rue d'Hautvie devient le « LABORATOIRE de l'HABITAT ». Vous pourrez y rencontrer gratuitement architecte, technicien de l'isolation, juriste spécialiste du logement, aides financières... ■

LA FERTÉ-MACÉ a besoin d'un coup de jeune pour ce qui concerne le logement, FLERS AGGLO ouvre cette permanence, 26 rue d'Hautvie pour répondre à toutes vos questions.

Renseignements : Nathalie Martragny : 02 33 98 44 43. ■

SALON DE L'HABITAT

La société « C au Carré » en partenariat avec Guérin publicité, organisera le prochain salon de l'Habitat, les 3 et 4 février 2018 à la salle Guy Rossolini.

Contact : Julie Galaud Tél. 02 31 15 31 28. ■

culture et loisirs

La saison culturelle 2017/2018 tout public :

TOUJOURS AUSSI RICHE ET PLUS ACCESSIBLE

Désormais portée par Flers-Agglo, en partenariat avec le Département de l'Orne, la saison culturelle se poursuit avec 6 spectacles à la programmation riche et diversifiée : de la musique, de la magie, du théâtre, de la chanson, du cirque, des contes... En bref, une offre pour tous les goûts mais aussi une offre plus accessible. En effet, et sans jamais renoncer à la qualité, **les tarifs deviennent plus attractifs : à partir de 6 euros en tarif réduit et 10 euros en tarif plein, que vous soyez ou non habitant de Flers Agglo. Et ça c'est nouveau !**

La volonté commune de La Ferté-Macé et de Flers-Agglo est de faire en sorte que nous partagions la culture et les arts vivants. C'est le fil rouge de notre politique culturelle qui est une compétence partagée. Notre ambition est qu'elle soit accessible à tous et partout sur le territoire.

Alors venez nombreux, en famille, entre amis... Si vous voulez que le spectacle vivant reste vivant, venez au spectacle ! C'est la meilleure façon d'encourager la culture, les artistes et la création artistique. Sur nos territoires la culture est une compétence



particulière : elle donne du sens à toutes les autres ; elle nous dit : voici ce que nous sommes capable de faire, de faire ensemble : créer, nouer du lien, découvrir, partager de l'émotion, interroger, transmettre, éduquer... et donner du sens aux actions humaines. Sinon à quoi se résumerait le fait d'être humain ?

- **9 novembre : Djeli Moussa Condé** (musique). Salle Gérard Philipe à 20 h 30.
- **8 décembre : Je clique donc je suis / Cie le Phalène** (magie). Médiathèque « La Grande Nouvelle » à 20 h 30.
- **19 janvier : À mes amours / Adèle Zouane** (théâtre). Salle Gérard Philipe à 20 h 30. (voir photo ci-dessous)
- **22 février : Rites / Cie Propos** (danse). Salle Gérard Philipe à 20 h 30.
- **22 mars – Printemps de la Chanson : Buridane.** Salle Gérard Philipe à 20 h 30.
- **19 avril : 20 h 30 Platoche / Théâtre de la Boderie** (théâtre). Salle polyvalente du Lycée des Andaines, à 20 h 30.
- **17 mai : Fin de série / Bob Théâtre** (théâtre d'objet), Salle Guy Rossolini à 20 h 30. ■

LES EXPOSITIONS

(JUSQU'À FIN DÉCEMBRE)

Salle Jacques Rousseau, le Grand Turc. Entrée libre.

• DU 4 AU 28 OCTOBRE :

« Art et cinéma » à travers les collections du Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC).

• NOVEMBRE : « Nathalie Thierry »

• DÉCEMBRE : « Lætitia Ferrard »

(sous réserve). ■

CINÉMA

3 labels pour le Cinéma de La Ferté-Macé : une reconnaissance nationale par la CNC

Classée salle « Art et Essai », le cinéma de la Ferté-Macé

est géré par l'association « Ciné-Ferté ». La programmation est exigeante et riche de diversités. La dynamique engagée depuis quelques années par l'équipe de Ciné-Ferté repose sur un projet associatif notamment dans le domaine éducatif et culturel. Porté par de nombreux bénévoles, le travail d'animation, de débats et d'ouverture a porté ses fruits. Après le label, « Jeune public », le cinéma s'est récemment vu décerné par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animé (CNC) **2 autres labels** : le label « Répertoire et Patrimoine » et le label « Recherche et Découverte ». Seuls 2 cinémas dans l'Orne ont les 3 labels.

Les 3 labels reconnus aussi par notre public :

Le label « Répertoire et Patrimoine » : Le cinéma c'est aussi une histoire, une mémoire et un patrimoine. C'est pourquoi la diffusion du patrimoine cinématographique **dans les salles** demeure un enjeu majeur, surtout si l'on tient compte de la multiplication des supports ! La salle doit rester un lieu de diffusion privilégié des œuvres classiques. Il s'agit de montrer aux spectateurs que le cinéma d'aujourd'hui se nourrit souvent du cinéma d'hier. C'est pourquoi il faut faire preuve de pédagogie, expliquer, débattre... Cela l'association Ciné-Ferté le fait très bien. Les initiatives prises suscitent chez les spectateurs l'envie d'aller voir les films, y compris chez les plus jeunes. Et cela commence par le très jeune public.

Le label « Jeune public » : Il s'agit d'un enjeu d'éducation et de transmission. Et là nous aurons toujours besoin d'animateurs et de médiateurs. Ce rôle-là est irremplaçable et là encore l'association le fait très bien. Rappelons combien le rôle de l'humain est primordial dans cette transmission !

Le label « Recherche et Découverte » : Label consacré aux films peu connus, à faible diffusion mais tout aussi digne d'intérêt.

Parce que le cinéma est un art vivant, il assure une mission qui s'inscrit parfaitement dans la politique culturelle de notre collectivité. C'est aussi et surtout une ouverture sur le monde. C'est cela qui caractérise aussi une salle classée « Art et Essai ». Par ailleurs, la politique tarifaire permet à tous (à partir de 3,60 €) d'aller au cinéma en famille, seul ou entre amis. Sans compter les formules de cartes et d'abonnement possibles. En 2016 c'est plus de 20 000 entrées, plus de 200 films différents sur plus de 600 séances et 40 bénévoles. Rejoignez l'équipe Ciné-Ferté.

Contact : Ciné-Ferté, le Grand Turc, 02 33 37 52 81. Président : Philippe Connan. www.cineferte.fr. Mail : cinemagerardphilipe@cineferte.fr. ■

ASSOCIATIONS

Une liste des associations est disponible sur le site internet de la ville, rubrique **« culture/sports/loisirs »**. Si les informations concernant votre association sont incorrectes, n'hésitez pas à contacter le Service Communication. Transmettez-nous également

ment vos événements (sorties, rencontres, compétitions...). Rendez-vous sur le site www.lafertemace.fr. En bas de la page d'accueil « soumettre une publication ».

Contact : Service communication, 02 33 14 00 44. Mail : communication@lafertemace.fr. www.lafertemace.fr ■

CHIC DES ANDAINES ET LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le CHIC des Andaines est l'un des premiers centres hospitaliers de la région à proposer aux patients le Dossier Médical Partagé.

Après la plate-forme « Thérap-e » destinée aux diagnostics en neurochirurgie, le CHIC des Andaines développe le Dossier Médical Partagé. Le DMP, après le consentement du patient admis à l'hôpital, regroupe toutes les informations médicales de façon sécurisée. Ce carnet de santé numérique permet d'échanger des informations utiles (pathologies, allergies, compte-rendu d'hospitalisation, résultat d'analyse) entre les établissements hospitaliers et les professionnels de santé (médecin, infirmier, pharmacie). Ce service gratuit et confidentiel peut en cas d'urgence améliorer la prise en charge du patient partout en France.

Plus d'infos sur :
www.lafertemace.fr

entreprise fertoise

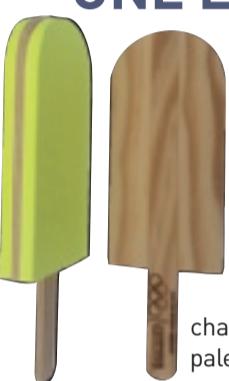
UNE ENTREPRISE INNOVANTE SUR NOTRE TERRITOIRE

L'entreprise JK PAPIER, installée depuis 2015 en zone industrielle Beauregard, a décroché le PRIX MONDIAL DE L'INNOVATION.

L'entreprise JK Papier, gérée par Benoît Gallier, est le premier fabricant français du Mémor-it®, le bloc repositionnable concurrent du Post-it (3M). Mais elle fabrique également toute une gamme de produits papier : bloc-notes, bloc-cube avec visuels sur chaque tranche, bloc papier sur objets (camion, palette ou autre), sous-mains, tapis de souris...

Une fabrication 100 % française

JK Papier a fait le choix de produire en France et de proposer à ses clients un produit de qualité en fonction de leur budget. Ainsi, l'entreprise s'adapte à la demande et propose



du « sur-mesure » avec des quantités variables et du papier 100 % recyclé. L'entreprise qui s'est positionnée sur le haut de gamme compte parmi ses clients de grands noms comme : Dior, Canal +, Chanel, Vuitton, SNCF...

Premier prix mondial

Toujours à la pointe de l'innovation, JK Papier a présenté lors du concours mondial de l'innovation en avril dernier au Vietnam, un bloc en forme de glace. Cet « esquima » avec ses feuilles repositionnables lui a permis de remporter ce concours devant 22 pays concurrents. Quelle idée va germer pour le mondial 2018 en Autriche ?

Contact : JK Papier, ZI Beauregard,
Tél. 02 33 96 15 93 - 06 20 75 12 02
Mail : c.esnault@jkpapier.fr ■

social

JARDIN « LE PRÉ VERT »

Le jardin « Le Pré Vert » a connu une forte période d'activité en ce début d'année. En effet, un travail de communication a été réalisé par des stagiaires du dispositif « RÉUSSIR » (encadrés par l'association L'Étape) et un groupe d'habitants afin de promouvoir cet espace auprès des Fertois. Il a été constaté que le jardin est très fréquenté mais très peu de personnes osent se servir en fruits et légumes...

Ce travail s'est articulé autour de plusieurs actions en fonction des compétences et envies de chacun :

- réalisation d'un questionnaire destiné aux habitants du quartier Jacques Prévert,
- construction d'une signalétique en bois de palette, fléchage, panneaux cartonnés dans les halls d'immeuble...
- construction de chevalets en bois de palette mentionnant les fruits et légumes prêts à être récoltés,
- rédaction d'un courrier adressé au SIRTOM pour bénéficier d'un composteur,
- pique-nique et après-midi festif pour clôturer l'intervention du groupe de stagiaires (plantations, jeux, ateliers créatifs...).

En parallèle, depuis le début de l'année, le groupe d'habitants participant aux ateliers jardinage/bricolage du Centre Socioculturel Fertois (tous les jeudis de 14 h à 16 h) a réalisé différentes actions :



- plantation de différents légumes et arbres fruitiers (betteraves, salades, radis, oignons, framboisiers, fraisiers...).
- Plantation de fleurs dans la rosace (culture en lasagne).
- Une table de pique-nique a été installée dans le jardin (subvention du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, territoire à énergie positive pour la Croissance Verte).
- Du mobilier en bois de palette a été réalisé.

Un atelier artistique encadré par Franck Karren a permis au groupe de s'initier et d'installer des sculptures éphémères à partir de fer à béton et de cintres en plastiques. L'atelier jardinage/bricolage se poursuit. Au-delà de l'entretien du jardin, le groupe continue à l'embellir et à le structurer avec la construction de jardinières, mobilier en bois et avec l'implantation d'un cabanon. Le groupe de participants à l'atelier sera également sollicité car d'autres structures voisines se sont renseignées pour le dupliquer dans leur commune ou leur quartier. Si ces projets vous intéressent rejoignez-nous !

Contact : Centre Socioculturel Fertois, 14 rue Pasteur, Tél. 02 33 14 14 83. ■

Quelques rappels - Jours de collectes :

• Ordures ménagères :

Pour la campagne : les lundi et jeudi matin.

Pour la ville : les mardi et vendredi matin.

Jours fériés : la collecte est assurée dans les mêmes conditions, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

• Tri des déchets papier, plastique : le mercredi. Des sacs sont disponibles gratuitement en Mairie (Service Population) ou aux Services Techniques, rue P. Neveu.

• Emplacements des conteneurs pour les dépôts de :

- Verre : Gîtes Chemin de la Lande, rue des blanchisseurs, rue Martin Luther King.

- Verre et emballages papiers et plastiques en mélange : ZC du Parc (Leclerc), Route de Bagnoles (Intermarché), Place de Neustadt, rue L. Pasteur, rue J. Ruest et rue des Fauvettes (ancienne Gare).

DÉCHETTERIE, NOUVEAUX HORAIRES

Le Sirtom Flers-Condé a mis en place de nouveaux horaires pour les déchetteries du territoire. Celle de La Ferté-Macé est, depuis le 17 juillet dernier, ouverte de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 du mardi au samedi (fermeture le lundi). Ces nouveaux horaires sont applicables durant une période de transition d'un an, l'objectif étant d'uniformiser les heures d'ouverture des dix déchetteries.

Contact : Déchetterie, ZI Beauregard - Sirtom de la Région Flers-Condé, Tél. 02 33 62 21 00.

Plus d'info sur : www.sirtom-flers-conde.fr ■

idées de sorties

Le dimanche 1^{er} :

- Cyclo-cross à Ferté Plage (Vélo Club Fertois).
- Cinéma - Révisons nos classiques « **Sur la route de Madison** » suivi d'un débat animé par Y. Deschamp. À 16 h, salle Gérard Philipe.

En octobre

Du 4 au 28 :

Exposition du FDAC, salle J. Rousseau (Médiathèque).

Du 12 au 17 :

Octobre aux couleurs pomme de reinette et pomme d'api (voir page 1).

Du 13 au 15 :

Enduro pêche à Ferté Plage (Carp'eau 61).

Du 17 au 28 :

Le Bien-Être (Médiathèque).

Du 21 au 23 :

Journée mycologiques, salle G. Rossolini (Office de Tourisme).

En novembre

Le jeudi 9 :

Saison culturelle « Djeli Moussa Condé », salle G. Philipe (Médiathèque).

Du 17 au 19 :

Bourse aux jouets, marché couvert. (Association des familles).

Le samedi 25 :

Rencontres et découvertes (Médiathèque).

En décembre

Le vendredi 8 :

Saison culturelle « Je clique donc je suis » par la Cie le Phalène (Médiathèque).

Le samedi 16 :

Réception des sportifs salle Gérard Philipe.

Le mercredi 20 :

Marché de Noël (UCIA) et Marmite des familles (Association des familles).

Rappel

Le vendredi 19 janvier :

Saison culturelle, théâtre « À mes amours » par Adèle Zouane, salle Gérard Philipe (Médiathèque).

Du 3 au 4 février :

Salon de l'habitat organisé par la société « C au Carré » salle G. Rossolini. ■

DON DU SANG

CALENDRIER 2017/2018

Collecte de 15 h à 19 h au Centre Socioculturel Fertois. Organisation Association des donneurs de sang bénévoles.

28
NOV.

30
JAN.

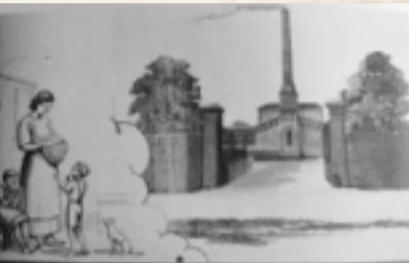
27
MARS

AGENDA
2018

patrimoine

TISSAGE MÉCANIQUE BOBOT-DESCOUTURES AU BAS-DE-MAURE

La quasi-totalité des industriels fertois du textile sont d'origine modeste. C'est le cas de Jean-Louis Bobot (1790-1868), fondateur du tissage éponyme. Fils d'un agriculteur, il est né à Rânes, il épouse en 1817 Hortense Clérice. Vers 1820, il exerce pour son propre compte la profession de tisserand à main dans les mêmes années que Jacques Retour et François Salles, fondateurs des deux plus importants tissages mécaniques fertois. En 1857, son fils Édouard (1830-1913) se marie avec Eulalie Ernult-Descoutures et prend le nom de Bobot-Descoutures. L'entreprise est prospère et se développe rapidement. L'usine est implantée au Bas-de-Maure (emplacement actuel du magasin Bricomarché) – Le sculpteur fertois, Marcel Pierre peindra dans cette usine deux fresques. –



45 – Fresque dans l'ancien tissage Bobot-Descoutures

Fresque de Marcel Pierre

Une première société en nom collectif « *Bobot-Descoutures, Appert et Cie* » est constituée en 1881. En 1883, les 306 emplois se décomposent ainsi : 86 hommes, 155 femmes, 15 filles mineures et 50 enfants. Dissoute en 1890, une nouvelle société est constituée, entre Édouard, son fils Gérard (1869-1943) et son

neveu Émile. En 1900, ce tissage fertois est le troisième en importance. En 1917, « *Bobot-Descoutures et Cie* » est repris par un patron du Nord. Sa production annuelle est de 1 000 000 de m² de tissus. Avec le départ massif des hommes au front, les usines manquent de main-d'œuvre et des ouvriers du Nord sans-emploi viennent s'installer à La Ferté-Macé. Le tissage travaille à 65 % pour l'armée. En 1920, il est repris par un consortium et 8 ans plus tard, par la Sarl « *Société textile de l'Orne* ». Quelques mois plus tard, il est le quatrième tissage à cesser son activité sur les 9 que comptait la ville. En 1930, Grégoire et Barilleau, fabricant de câbles, gaines isolantes et faisceaux pour l'industrie automobile s'installent sur ce site. L'activité industrielle cesse définitivement en 1987. Le conseil municipal décide alors d'acquérir cet ancien tissage avec le projet d'un musée du textile et de salle des fêtes. Symbole fertois de l'industrie textile, la cheminée est arasée vers 1970 et l'usine détruite en 2006.

Famille catholique pratiquante, le couple Bobot-Clérice est parent de trois enfants, Louis qui deviendra prêtre, Zénaïde religieuse et Édouard, manufacturier. Ce dernier fait construire la « Maison Bobot » en 1884. Édouard puis Gérard sont successivement conseillers municipi-



Facture Bobot-Descoutures

paux pendant plus de trente ans. Un des éléments de leur aisance financière se manifeste par leur patrimoine foncier comprenant en autre : la ferme des Prises sur la commune de Saint-Michel-des Andaines, la chapelle Notre-Dame des Prises, le domaine de Fierville (calvados), le château de La Motte-Fouquet. La ville rachète la « Maison Bobot » en 1949. Le conseil municipal souhaite destiner ces immeubles aux services : « goutte de lait », consultations des nourrissons, consultation médico-scolaire et industrielle et les services incendies dans les communs.

MICHEL LOUVEL

Retrouvez le texte intégral sur le site de la ville :
www.lafertemace.fr

Bobot-Descoutures usine Hié
14 juillet 1919 Char de la Victoire à La Ferté-Macé

■ TRIBUNE DE L'OPPOSITION

OÙ SONT LES JEUNES ?

Pour trouver un emploi, les jeunes doivent pouvoir se connecter sur Internet. Toutes les familles n'ont pas les moyens d'offrir le matériel, l'abonnement haut débit.

On parle souvent de start-up, c'est un nouveau modèle d'entreprises et d'entrepreneurs qui est en train d'émerger, cette transformation économique et culturel est à encourager et à développer. Aidons les jeunes à s'épanouir.

Des initiatives locales devraient ouvrir aux jeunes l'accès aux espaces informatiques pour se former.

La compétence développement économique a été reprise par Flers Agglo au 1^{er} janvier 2017, « la cellule emploi » soutient les initiatives innovantes en faveur de l'emploi, facilite le recrutement pour les entreprises, permet à des demandeurs d'emploi de retrouver un travail.

Quel impact pour notre territoire ? Quelles solutions d'avenir pour l'emploi à La Ferté-Macé ?

Avons-nous une antenne relais pour accueillir les demandeurs d'emploi fertois ?

Les entreprises de 11 salariés des secteurs publics et privés rattachées à Flers Agglo sont assujetties à la contribution versement transport à hauteur de 0,7 % de

la masse salariale. Cette contribution est collectée par l'Urssaf, reversée au bénéficiaire du versement transport : Flers Agglo !

Les entreprises fertoises ont-elles besoin de cette charge supplémentaire ?

Pour favoriser le développement local, les embauches dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), les entreprises qui, souhaitant s'y installer, bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions (effectif, activité). La Ferté-Macé n'est plus classée en ZRR depuis son intégration à Flers Agglo.

Cette perte financière sera-t-elle compensée pour faire venir les entreprises ?

VIDEO-PROTECTION :

Pour sécuriser les Fertois, 20 caméras devaient être réparties dans la ville.

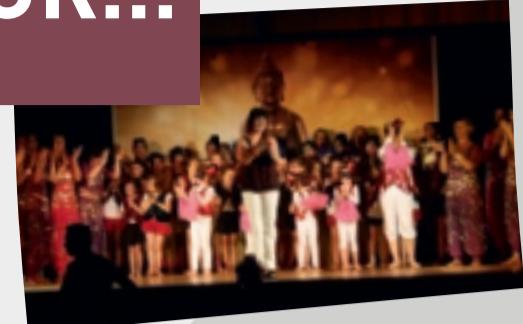
Coût global : 116 225 €, à charge pour la commune, subventions déduites : 23 246 €.

Que devient ce projet ?

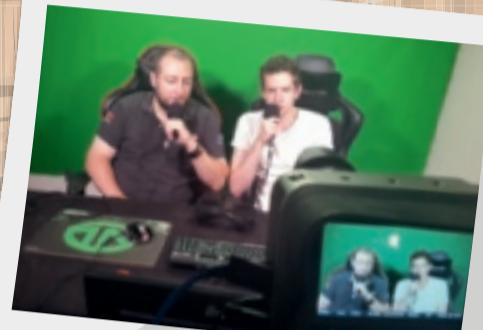
CENTRE ÉQUESTRE LA PÉLÉRAS :

Où en est le reclassement des agents concernés ?

RETOUR SUR...



24 juin • Danse - « *Bollywood dream* ». Spectacle des élèves de Marta Castellanos, professeur de danse au Centre Socioculturel Fertois.



Du 30 juin au 2 juillet • Virtual Lan - Les 10 ans de la Lan - (photo virtualan.fr).



1^{er} et 2 juillet • Triathlons - Surviv'Orne (photos lesurvivorne.fr).



7 juillet • Cinéma en plein air et soirée gauleoise avec Anim'Ferté



12 juillet • Cyclisme
Prix de la Municipalité